

Toutefois, à cette époque, le Canada, ainsi que quelques-uns d'entre vous se le rappelleront, n'était pas beaucoup industrialisé. Nous nous intéressions presque exclusivement à l'industrie primaire. Le nombre des institutions scientifiques était très limité ou minime. Même les travaux scientifiques dans les universités avaient une portée restreinte tout en étant de bonne qualité. Il n'y avait presque pas de laboratoires de recherches industrielles, et notre régime économique était en réalité basé sur l'agriculture, ou au moins sur l'industrie primaire. Nous poursuivions des recherches agricoles, nous possédions des services géologiques, nous faisons des recherches forestières aussi bien qu'en matière de pêcheries, mais nous ne poursuivions presque pas de recherches industrielles tel qu'on l'entend dans l'industrie. En conséquence, le Conseil d'alors s'est rendu compte qu'il ne jouissait d'aucun des attributs d'une fondation et qu'il devait tout créer de toutes pièces.

Le Conseil se composait d'hommes très avisés qui ont compris qu'ils devaient former un groupe de chercheurs compétents. Leur première initiative a donc été de créer des bourses d'études afin d'encourager des étudiants diplômés à se livrer à des travaux scientifiques, et ils ont imposé alors des restrictions qui se sont avérées très sages, parce que les bourses ne valaient que dans les universités canadiennes. Il ne s'agissait pas du tout d'une initiative nationaliste, mais avant de pouvoir développer un plan, vous devez compter sur un personnel aux universités. Ainsi, les deux projets ont marché de concert, c'est-à-dire l'attribution de subventions pour aider aux recherches et celle de bourses postsecondaires, et cette ligne de conduite a puissamment contribué à la fondation d'écoles de diplômés et en même temps à la formation de savants. Telle a été la principale fonction du Conseil de recherches durant les dix premières années de son existence, de 1919 à 1929, et, en mentionnant ce fait, je n'essaie pas du tout de la déprécier. Ce fut une très grosse besogne, mais ce fut sa principale fonction, et au cours de ces années il a formé un groupe fort nombreux, par rapport à la population du Canada, de savants très bien préparés. Au cours des dix années suivantes, jusqu'en 1939, on s'est surtout appliqué à former des personnels scientifiques dans les collèges et universités, et aujourd'hui nous possédons d'excellentes écoles scientifiques. Au cours des années, le Conseil de recherches a élaboré son programme de bourses d'études et a accordé environ 2,000 bourses; 65 p. 100 des boursiers, si je ne me trompe, ont obtenu un D. Ph., et une très forte proportion d'entre eux sont demeurés au Canada. Il est très difficile de parcourir la liste des organisations scientifiques d'aujourd'hui sans découvrir que plusieurs membres de leur personnel ont obtenu des bourses du Conseil national de recherches. Si vous examiniez la composition de nos comités consultatifs, vous ne pourriez vous attendre à y trouver plusieurs boursiers, à cause de leur répartition par groupes d'âge, mais il y en a, et nous estimons en retour du montant d'argent en jeu.

Tout en établissant des bourses d'études, nous avons aussi prévu l'attribution de subventions à des professeurs d'université pour les aider à poursuivre des travaux de recherches. Aucun boursier ne peut retirer d'émoluments personnels de ces subventions. Il doit consentir à diriger le projet sans compensation. Toutefois, nous accorderons à un professeur individuel un certain montant pour défrayer l'aide fournie, par exemple, par un étudiant diplômé qui a reçu un faible traitement pour le travail exécuté de concert avec le professeur au cours de l'été; et pour défrayer le coût de l'outillage que le professeur ne peut obtenir